

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE
DU PROGRAMME DE LICENCE DE DROIT PUBLIC
ECONOMIQUE DE L'UFR DES SCIENCES ECONOMIQUES
ET SOCIALES (SES) DE L'UNIVERSITE ASSANCE SECK DE
ZIGUINCHOR**

L'Équipe d'évaluateurs :

Pr Malick SANE, Professeur titulaire, Président

Pr Moussa ZAKI, Professeur assimilé, membre

Dr Serigne Ahmadou GAYE, Maître de conférences titulaire, membre

Signature :

Pour l'équipe, le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'M' followed by a long horizontal stroke.

Septembre 2024

Table des matières

Introduction.....	3
1. Présentation du programme évalué	3
2. Avis sur le rapport d’auto-évaluation.....	4
3. Description de la visite sur site.....	5
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l’ANAQ-Sup	8
5. Points forts du programme	16
6. Points faibles du programme	17
7. Appréciation générale du programme	17
8. Recommandations à l’Établissement	17
9. Proposition de décision :	18

Introduction

Le Département de Sciences Juridiques de l'UFR des Sciences Economiques et Sociales (SES) de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ) a présenté un rapport d'auto-évaluation auprès de l'ANAQ-SUP en vue de l'accréditation de son diplôme de Licence de Droit Public Economique. L'ANAQ-SUP a désigné l'équipe d'experts-évaluateurs externes composée comme suit :

- Pr Malick SANE, Professeur titulaire, Président
- Pr Moussa ZAKI, Professeur assimilé, membre
- Dr Serigne Ahmadou GAYE, Maître de conférences titulaire, membre.

La visite sur site a eu lieu le mardi 21 mai 2024 de 8h30 à 17h15 dans les locaux du rectorat de l'UASZ. La rédaction du rapport par l'équipe en respecte le format recommandé par l'ANAQ-SUP.

1. Présentation du programme évalué

1.1 Présentation de l'établissement

L'Université de Ziguinchor a démarré ses activités pédagogiques en février 2007 et, depuis mars 2014, est baptisée Université Assane SECK de Ziguinchor. C'est par le décret numéro 2008-537 du 22 mai 2008 portant création et organisation que l'université est reconnue comme institution publique.

Dans les années 2000 était créé un Centre Universitaire Régional (CUR). Toutefois, avec la volonté politique liée à l'élargissement de la carte universitaire au Sénégal et au regard des besoins et des potentialités de la région Sud, l'institution fut convertie en tant qu'université publique.

L'objectif était de créer une institution ouverte sur la société et capable d'intégrer dans sa démarche les besoins de la région. C'était aussi un prétexte pour le Sénégal d'ouvrir une passerelle sur la sous-région en répondant au besoin de formation.

Avec 2 UFR (l'UFR Sciences et Technologie et l'UFR Sciences Économiques et Sociales), l'Université de Ziguinchor a démarré avec 257 étudiants, 20 enseignants-chercheurs (PER) et 30 agents relevant des personnels administratifs, techniques et de service (PATS).

Les 7 premiers départements étaient celui de Mathématiques, de Physique, de Chimie, d'Informatique, de Géographie, de gestion et la filière d'Informatique appliquée.

1.2 Présentation de la Licence de Droit Public Economique de l'Université Assane Seck de Ziguinchor

La Licence de Droit Public Economique est abritée par l'UFR SES de l'Université Assane Seck de Ziguinchor dont l'effectif de PER est passé de 35 en 2016-2017 à 50 en 2022-2023. Pour ce qui concerne l'effectif du PATS, il est passé de 10 en 2016-2017 à un effectif de 15 en 2022-2023. A ce niveau, il faut noter que l'insuffisance du PER comme du PATS. Le faible nombre de PER est pallié par le recours à des vacataires qui viennent pour l'essentiel des autres universités et du Milieu professionnel local et national. Il apparait, selon les données de la Direction de la Scolarité Centrale, qu'en termes d'étudiants inscrits en 2023, l'UFR SES représente 38 % de l'effectif total de l'UASZ.

La Licence de Droit Public Economique permet aux étudiants d'acquérir des connaissances fondamentales et d'avoir des compétences dans le domaine du droit public en général, du droit public économique plus particulièrement.

Les débouchés qui s'offrent aux étudiants diplômés sont multiples et concernent aussi bien le secteur public que le secteur privé pour des emplois de juristes ou d'agents d'appui dans le domaine financier ou administratif dans les administrations publiques (État, collectivités territoriales, établissement publics) mais aussi dans les organisations non gouvernementales, sans oublier les perspectives d'auto emploi à travers la création de cabinets de consultance.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation présenté, sous fichier PDF, compte 45 pages. Il est complété par des annexes. Le rapport est bien structuré et couvre les différents champs d'évaluation suivant le référentiel programme de l'ANAQ-Sup. Il présente aussi les forces et faiblesses du programme ainsi que les principales recommandations du comité de pilotage. Des annexes, comme éléments de preuve ou d'informations complémentaires qui ont pu être consultés sur place. De manière générale, le document est bien structuré et est d'une lecture facile mais des insuffisances sont notées. Ainsi, la lecture du rapport et les constats faits sur site révèlent que des informations importantes n'ont pas été décrites dans le rapport. En effet, outre la présentation de l'établissement et du programme, des réponses claires et précises ont parfois manqué. C'est notamment le cas pour les standards concernant les objectifs et les débouchés du programme, les statistiques sur les différentes promotions qui se sont succédé depuis la mise en place du programme. Beaucoup d'informations qui auraient pu être indiquées dans le

renseignement des divers champs sont renvoyées dans les éléments de preuve et débattues séance tenante. C'est également le cas de structures d'appui à la formation tel que l'incubateur et le Centre d'entrepreneuriat dont la mission est de préparer les diplômés à la recherche d'emploi et à l'insertion professionnelle, en partenariat avec le Campus numérique francophone et la Chambre des métiers.

3. Description de la visite sur site

3.1 Organisation et déroulement de la visite

L'équipe d'experts a été reçue dès son arrivée à l'UASZ par le Directeur de l'UFR, le Professeur Abou Aziz NIANG qui a souhaité la bienvenue aux évaluateurs avant de les accompagner dans la salle de réunion du rectorat qui a abrité les travaux qui ont démarré à 8h40 avec la présence des principaux acteurs, notamment les membres du comité de pilotage du rapport d'évaluation interne (PER, PATS avec à leur tête le Chef des services administratifs, étudiants, la DCIAQ). Après les mots de bienvenue du représentant de la DCIAQ absent de Ziguinchor et du Directeur de l'UFR, l'agenda de la visite a été validé.

Dès lors, les travaux ont commencé par un tour de table qui a permis aux participants de se présenter. Le Président de l'équipe des experts, a rappelé l'objet de la visite en insistant sur le rôle de l'ANAQ-SUP et des évaluateurs dans l'accompagnement des établissements d'enseignement supérieur au relèvement de la qualité de leurs offres de formation en direction de la communauté.

La présentation de l'établissement et de l'UFR a été faite par le Directeur de l'UFR, Pr. Niang, qui a donné l'évolution de l'offre de formation, les effectifs d'étudiants et du personnel ; la gouvernance de l'établissement ainsi que la structuration de l'UFR sans oublier les perspectives, en particulier, la création prochaine de l'UFR Sciences juridiques consacrant la séparation des domaines constitutifs de l'UFR actuelle.

La présentation de la Licence de Droit Public Économique par le responsable du programme a ensuite été faite. Ce dernier a mis l'accent sur l'objectif global du programme, les compétences et les débouchés professionnels, l'évolution des effectifs des dernières années, la dynamique de la maquette pédagogique, les difficultés rencontrées. Cependant, la présentation des résultats du rapport d'auto-évaluation interne n'a pas été faite.

Les discussions ont porté sur plusieurs points, notamment :

- Les objectifs et débouchés du programme ;
- le nombre de promotions sorties ;
- les stratégies de communication autour du programme ;
- la structure de la maquette et son contenu évolutif ;
- l'insertion des diplômés ;
- l'absence de mesures d'assurance qualité, notamment l'inexistence d'une évaluation des enseignements ;
- l'absence de cahiers de texte ;
- la modicité des infrastructures disponibles en rapport avec le programme évalué.

L'équipe d'experts a reçu par la suite les autres composantes de l'établissement à savoir : les PER, les PATS et les étudiants avant de procéder à la visite des infrastructures et de certains services, notamment la scolarité, la bibliothèque, les locaux servant à la formation et à la préparation des étudiants dans le domaine de l'entrepreneuriat.

Les échanges avec les PER (11h18 à 11h55) ont porté principalement sur les plans de carrière ainsi que les conditions et modalités d'enseignement ; l'implication dans la conception des maquettes pédagogiques et dans la mise en œuvre du programme ; l'évolution de la maquette (introduction de certaines matières essentielles en droit public) ; l'encadrement des mémoires et l'évaluation des enseignements.

Les échanges avec les PATS (12h04 à 12h45) ont mis l'accent sur leurs conditions de travail, la gestion pédagogique, la question des infrastructures, le renforcement des capacités et les plans de formations ; le développement du partenariat avec le monde socioéconomique ; la politique sociale de l'établissement...

S'agissant des étudiants, les échanges (12h48 à 13h45) ont porté sur la programmation des cours ; l'accessibilité des enseignants ; la disponibilité de syllabi et le respect des plans de cours ; l'évaluation des connaissances ; l'accès à la documentation ; la diversification de l'offre de formation (problème des parcours alternatifs) ; la question des stages ; les cas pratiques avec les logiciels et les mesures mises en place pour leur insertion.

La visite des locaux a permis de voir les infrastructures en particulier le bloc pédagogique, les bureaux de l'administration, la bibliothèque et les salles de cours.

Les experts évaluateurs se sont retrouvés pour faire la synthèse de la journée en particulier sur les points forts et les points à améliorer pour le programme de Licence de Droit Public Économique de l'Université Assane Seck de Ziguinchor. Cette synthèse a fait l'objet d'une restitution orale en présence du Directeur de l'UFR, des principaux responsables du programme ainsi que le Chef des services administratifs.

- Arrivée, accueil et installation des experts évaluateurs à partir de 8h 30 mn ;
- Lancement des activités à partir de 8h 40 mn avec la présentation des acteurs, le rappel des objectifs de la visite, la validation de l'agenda de travail ;
- Présentation de l'UASZ, de l'UFR SES ;
- Présentation du programme et discussions ;
- Pause-café ;
- Entretien et discussions avec le PER ;
- Entretien et discussions avec le PATS ;
- Entretien et discussions avec les étudiants ;
- Pause déjeuner ;
- Visite des infrastructures ;
- Synthèse de la journée ;
- Restitution orale et clôture des activités ;
- Fin de la visite à 17h 15 mn.

3.2. Appréciation de la visite

La visite s'est déroulée dans des conditions appréciables et sans aucune difficulté. Les échanges se sont déroulés dans une ambiance cordiale. L'équipe d'experts remercie la direction de l'UFR SES, le comité de pilotage pour leur accueil convivial et les efforts faits pour lui assurer de bonnes conditions de travail.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études et de formation
Standard 1.01 : Le programme d'études et de formation est régulièrement dispensé.
Appréciation globale sur le standard Le programme a été régulièrement dispensé depuis la création de la licence en 2015 avec un effectif assez raisonnable, mais qui ne cesse de croître d'année en année. Ainsi, les effectifs sont passés de 36 étudiants en 2021 à 37 étudiants en 2023. Toutes les preuves ont été rapportées, comme quelques plans de cours, les programmations et les procès-verbaux de délibérations, les attestations et les relevés de notes. STANDARD : ATTEINT
Standard 1.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.
Appréciation globale sur le standard La Licence droit public économique a pour objectifs de fournir aux apprenants les fondements de la méthodologie juridique (commentaire d'arrêt, commentaire d'article, dissertation, étude de cas) et de développer un certain nombre de compétences telles que : la rédaction d'actes juridiques, argumentation juridique, résolution de problèmes juridiques complexes, une maîtrise des notions de base en droit conformément à la fiche de présentation de la licence Droit public économique, du parcours en (Annexes 1.01a. 1.01.b). Le programme participe au développement et à la maîtrise des compétences académiques et en droit public économique. La licence consolide et améliore les aptitudes des étudiants en termes de connaissances, mais permet aussi à l'étudiant de cerner les corps de métier et les outils pratiques en termes de compétences. La Licence droit public économique est organisée sur trois (3) années. Pour la première et la deuxième année (Semestres 1, 2, 3 et 4), la formation se fait en tronc commun. En Licence 3 (Semestres 5 et 6), les étudiants ont la possibilité de choisir un parcours en : - Option droit public économique ; - Option droit des affaires ;

La Licence Droit public économique s'inscrit parfaitement dans la mission stratégique de l'UASZ déclinée dans un Plan Stratégique 2020-2024, notamment l'objectif 1 qui est de « former des communautés d'apprenants, capables d'utiliser leur savoir-faire au profit de la société ».

Le programme est décliné en unités d'enseignement composées d'éléments constitutifs conformément à la structure requise par le système LMD tel que décrit par les maquettes.

STANDARD ATTEINT

Standard 1.03 : Le programme d'études et de formation s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique dans le but de contribuer, selon ses moyens, à répondre leurs besoins.

Appréciation globale sur le standard :

Le monde professionnel est consulté et même associé dans la confection des programmes et dans les enseignements. Mais, force est de reconnaître que dans l'employabilité, il y a des difficultés même s'il y a une structure dédiée et l'établissement d'accords de partenariat avec les entreprises et les institutions publiques (collectivités territoriales, services déconcentrés de l'Etat).

Le programme doit développer plus de relations de partenariats avec les entreprises privées, les cabinets, ainsi que les administrations centrales et les collectivités territoriales pour faciliter l'insertion des étudiants.

STANDARD : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées. Le Personnel d'enseignement et/ou de recherche (PER)/tuteurs prend une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Appréciation globale sur le standard :

Les responsabilités, compétences et processus décisionnels sont établis et communiqués à toutes les personnes concernées par le programme (enseignants, étudiants et personnel

administratif) à la suite des conseils académiques tenus. Les arrêtés de nominations et les fiches de postes permettent de déterminer avec précision les champs d'action de tout le personnel enseignant et administratif et des coordonnateurs des différents niveaux de la licence droit public économique. L'arrêté portant organigramme interne au sein de l'UFR SES a constitué un saut qualitatif pour la mise en œuvre du programme de Licence.

STANDARD ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Appréciation globale sur le standard :

Le Personnel Enseignant et de Recherche (PER) a pris une part active au processus de mise en place du programme à travers des ateliers internes à l'UFR mais aussi à travers des ateliers externes ouverts à des PER venant d'autres universités publiques sénégalaises en vue d'élaborer et/ou de valider les maquettes.

STANDARD ATTEINT

Standard 2.3. : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'étude.

Appréciation globale sur le standard :

Il existe une cellule interne d'assurance qualité qui définit les normes de qualité à respecter dans le cadre de l'assurance qualité. Les maquettes et programmes ont été réévalués en vue de les adapter aux exigences socioéconomiques pour une meilleure employabilité des étudiants. La DCIAQ, depuis sa création en assure le suivi et veille à la qualité conformément aux référentiels de l'ANAQ-Sup. Il faudrait instituer un système de révision triennal des programmes pour mieux les adapter aux réalités nouvelles. La DCIAQ devrait également instaurer un système d'évaluation des enseignements.

STANDARD ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques/pédagogiques

Standard 3.01 : Le programme d'études et de formation dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Appréciation globale sur le standard :

Les maquettes sont structurées en semestres d'enseignement selon le format du LMD, même si des insuffisances de forme (codages, intitulés) sont relevées. L'année académique est organisée en deux semestres de 30 crédits chacun. Le semestre comporte plusieurs UE classées en catégories (obligatoire, renforcement, transversales), créditées et affectées d'un coefficient de pondération. Un syllabus est élaboré pour chaque EC. Toutefois, des imperfections sont notées dans la maquette (intitulés inappropriés, absence de quelques matières indispensables pour une plus grande compétence des diplômés, affectation des crédits entre UE, distribution du volume horaire parfois statique.

L'équipe recommande toutefois le réajustement de la maquette ; car dans certaines disciplines le volume horaire est insuffisant. Aussi, la disposition de certaines unités d'enseignements entre les semestres mérite-t-elle d'être revue.

STANDARD ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. IL permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Appréciation globale sur le standard :

Le contenu de ces cours permet aux étudiants d'acquérir les bases théoriques et pratiques en droit et d'avoir une maîtrise de la méthodologie juridique. La mise à jour des cours est un élément important garantissant la prise en compte des changements ou évolutions des paradigmes en droit public économique, les avancées et les découvertes scientifiques, ainsi que les nouvelles méthodes d'analyses scientifiques dans ces domaines. La diversification des enseignements garantit à la formation son interdisciplinarité. L'accent est mis aussi sur l'évaluation orale pour préparer les étudiants à l'expression, qualité essentielle du juriste.

Les évaluateurs estiment qu'il est important d'institutionnaliser l'évaluation des enseignements, d'encourager et de créditer les stages.

STANDARD ATTEINT

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

Les informations relatives aux conditions de validation d'un EC, d'une UE, d'un semestre, d'une année académique et aux conditions d'obtention des attestations sont fournies, à travers la division d'accueil, d'orientation, d'information et d'intégration aux étudiants lors des amphithéâtres de rentrée et au moment des inscriptions. Les étudiants sont informés via le site de l'UASZ de la disponibilité des attestations et relevés de notes qu'ils pourront retirer après vérification de leur identité.

A ce niveau, la recommandation est que toutes les informations relatives aux conditions de validation et d'obtention d'une attestation doivent régulièrement être partagées au début de chaque année et consignées sur le site de l'Université et, si possible, envoyées à l'étudiant. L'ensemble de ces procédures devrait également faire l'objet d'une plus large diffusion pour être connues, en mettant par exemple à la disposition des étudiants de guides, brochures ou livrets, charte des examens etc. **STANDARD ATTEINT**

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Appréciation globale sur le standard :

Les résultats étaient relativement bons dans les premières années de démarrage de la formation. Cependant, , on note, une baisse du taux de réussite des étudiants dans les dernières années avec un taux de redoublement en augmentation. Les raisons évoquées sont liées notamment à des facteurs endogènes et exogènes.

Les experts recommandent de généraliser les sessions de mise à niveau, de remédiation (certains enseignants organisent des séances de révision certes mais il est nécessaire de les élargir), organiser des sessions de préparation d'examen pour l'amélioration des résultats et publier les résultats avec des statistiques plus claires et précises.

STANDARD NON ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'enseignement et/ou de recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Appréciation globale sur le standard :

Le Personnel d'enseignement et de recherche est composé majoritairement d'universitaires avec tous les grades et titres (Professeurs titulaire et assimilé, Maître de conférences, Maîtres de conférences assimilés et assistants) ainsi que des professionnels. Le recrutement des enseignants permanents s'appuie sur une grille de sélection de référence proposée et adoptée par l'UASZ. L'expérience des enseignants est aussi recherchée.

Une proposition de recommandation des évaluateurs consiste à renforcer la capacité des enseignants en pédagogie et didactique universitaire. Le recrutement de nouveaux enseignants est aussi souhaitable pour la pérennité de la formation.

STANDARD ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Appréciation globale sur le standard :

La détermination du volume horaire des enseignants est statutaire, hebdomadaire et annuelle. En effet, les enseignants chercheurs de Rang A sont tenus à un volume horaire hebdomadaire de 6 heures, les Rangs B ont, quant à eux, 8 heures. Il existe un registre de pointage des enseignements. Les coordonnateurs nommés pour chaque niveau de la Licence droit public économique permettent de constater l'état d'avancement des cours.

En guise de proposition de recommandation sur ce point, les experts estiment nécessaire d'élaborer un guide ou arrêté qui répartit les charges horaires des professionnels de façon précise.

STANDARD ATTEINT

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.
Appréciation globale sur le standard :

Le dispositif de formation facilite la mobilité du PER, qui s'effectue à travers notamment les voyages d'études et les échanges interuniversitaires. La mobilité intervient à travers des missions d'enseignement dans des universités nationales. Elle apparaît aussi avec la participation à des travaux de recherches en collaboration avec des laboratoires étrangers, au niveau national et africain.

La recommandation est de signer davantage de conventions de partenariat et d'exploiter les possibilités qu'offre la coopération entre universités sénégalaises, africaines et internationales.

STANDARD ATTEINT
Champ d'évaluation 5 : Étudiants
Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.
Appréciation globale sur le standard :

Les critères d'admission des bacheliers sont publiés lors de chaque appel à candidature. Les Conditions d'admission Licence 2 et Licence3 sont subordonnées à la validation des 60 crédits. A défaut, un passage conditionnel est possible pour l'étudiant ayant validé 70% des crédits. Toutes ces informations sont disponibles et communiquées aux étudiants. Lors de leur arrivée, le livret de l'étudiant leur est remis avec les informations indispensables. Le livret de l'étudiant est un document d'information qui permet de se familiariser facilement avec les règles gouvernant la formation.

Ces critères devraient faire l'objet d'une large diffusion et être disponibles sur le site internet de l'UASZ. A cet effet, la division d'information et d'orientation et d'intégration devrait y jouer un rôle.

STANDARD ATTEINT
Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes/femmes est réalisée
Appréciation globale sur le standard :

Au niveau de l'UFR (SES) en général et, du Département de Sciences juridiques, en particulier, l'égalité est presque arithmétique, le programme cherche à respecter cet impératif de l'égalité en hommes / femmes. En analysant les données statistiques contenues dans le rapport et les statistiques produites par le service de la scolarité, l'égalité de sexe est bien une réalité.

STANDARD ATTEINT

Standard 5.0 3 : La mobilité des étudiants est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Appréciation globale sur le standard :

La mobilité est possible. Toutefois, la mise en œuvre est assez faible. Mais des efforts sont prévus en ce sens, même s'ils ne produisent pas de résultats concrets pour l'instant. L'accréditation de la Licence est très importante pour la réalisation de cet objectif.

Il s'avère nécessaire de sensibiliser les étudiants sur les possibilités de mobilité entre les universités sénégalaises.

STANDARD NON ATTEINT

Standard 5.04 : Il est pourvu un encadrement adéquat des étudiants.

Appréciation globale sur le standard :

Il existe des salles de cours, TD adaptées au programme de la licence droit public économique. Les étudiants sont répartis en groupes de TD de 30 à 35 au maximum, confiés à un enseignant permanent de rang A et/ou B ou à un vacataire professionnel dans le cadre de l'encadrement pédagogique. En ce qui concerne la licence droit public économique, le ratio enseignant/étudiant est présentement raisonnable.

Compte tenu de la montée en puissance de l'UASZ, de l'augmentation des effectifs, de la lourde charge de travail du PER, il est nécessaire de recruter de nouveaux enseignants et d'intégrer davantage les professionnels dans la formation

STANDARD ATTEINT

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion professionnelle des étudiants

Appréciation globale sur le standard :

Au sein de l'UFR SES, il y a une réelle préoccupation et une volonté manifeste d'accompagner les étudiants dans le cadre de leur insertion, mais il convient de reconnaître que le programme ne dispose ni de moyens pour faciliter l'insertion de ses diplômés ni de statistiques à jour sur la situation de ses diplômés sur le marché du travail malgré la mise en place d'une cellule dédiée à l'insertion et au suivi des diplômés. Il faut noter que la mise en place d'un incubateur depuis 2018 et la fonctionnalité de la

DCIMP, qui développent des séminaires sur l'employabilité et l'entrepreneuriat, suscitent des espoirs et constituent des opportunités d'insertion en direction des étudiants.

Il serait opportun de travailler davantage en partenariat pour l'insertion des étudiants.

STANDARD ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et infrastructures

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont adaptées et disponibles à long terme.

Appréciation globale sur le standard :

Les infrastructures sont encore insuffisantes au sein de l'UFR SES mais néanmoins elles existent et sont rénovées avec le matériel pédagogique disponible, les ressources bibliothécaires et numériques. La visite de terrain a permis de constater l'existence de chantiers inachevés mais à un niveau relativement avancé.

Il est nécessaire de construire de nouveaux bureaux pour le PATS, le PER éventuellement procéder à l'agrandissement et à l'extension de la bibliothèque.

STANDARD NON ATTEINT

5. Points forts du programme

- Programme de formation pertinent pour le marché du travail au Sénégal ;
- Existence d'une maquette pédagogique globalement conforme au dispositif du LMD ;
- PER jeune, dynamique, qualifié, au profil diversifié, disponible et engagé ;
- PATS résilient, qualifié et disponible ;
- Existence d'un dispositif d'accompagnement des étudiants en termes d'employabilité et d'entrepreneuriat ;
- Existence d'un logiciel performant de gestion de la scolarité et de la pédagogie ;
- Existence d'un climat de confiance entre les acteurs (Etudiants/PER ; Etudiants/PATS ; PER/PATS) ;
- Espace propice pour faire de l'enseignement et de la recherche ;
- Accessibilité et écoute des PERS ;
- Délivrances des attestations et relevés dans les délais indiqués ;
- Existence des jurys de délibération.

6. Points faibles du programme

- Insuffisance des infrastructures (manque de bureaux, d'amphis de grande capacité, de salles) ;
- Faible nombre de PER et PATS entraînant des charges de travail élevées ;
- Déficit d'accompagnement des PER dans leur carrière d'enseignant-chercheur (absence de revue, d'abonnement dans des revues spécialisées, ...) ;
- Absence de salle de documentation ;
- Faible nombre de professionnels dans l'équipe pédagogique ;
- Exiguïté et indigence de la bibliothèque ;
- Absence d'un dispositif d'évaluation des enseignements ;
- Faible taux de soutenances en M2 ;
- Entretien défectueux des toilettes ;
- Extincteurs périmés ;
- Inexistence de cahiers de texte.

7. Appréciation générale du programme

La Licence de Droit Public Economique de l'UASZ est un programme pertinent en termes de besoins à satisfaire aussi bien dans la région de Ziguinchor qu'au plan national et international. C'est également un programme bien conçu, notamment avec l'évolution récente de la maquette et l'introduction du droit international public et du droit des entreprises publiques. Y figurent des enseignements portant sur les institutions judiciaires et les institutions internationales mais il faut regretter l'absence de module consacré aux institutions administratives.

L'équipe d'experts a bien apprécié l'équilibre interne de la maquette qui donne, aux semestres 1 à 4 une large ouverture sur le droit des affaires et aux semestres 5 et 6 une spécialisation en droit public des affaires et plus largement au droit public économique.

8. Recommandations à l'Établissement

- Revoir le rapport d'évaluation interne en présentant l'établissement et le programme, fournissant clairement les informations requises sur certains champs, donnant les statistiques d'évolution des effectifs dans les champs concernés, complétant des informations sur les efforts d'accompagnement des étudiants en matière d'insertion ;
- Associer davantage les professionnels dans la formation par l'augmentation du nombre d'intervenants ;

- Réajuster la maquette notamment sur le plan de la forme (en uniformisant le codage du Semestre 1 au semestre 6) ;
- Introduire des modules notamment l'informatique, les projets tutorés ;
- Améliorer les infrastructures et les équipements ;
- Mieux impliquer les professionnels dans l'équipe pédagogique ;
- Encourager les étudiants à privilégier les stages au détriment des mémoires ;
- Revoir à la baisse le nombre de crédits pour certaines UE ;
- Instaurer un dispositif d'évaluation des enseignements ;
- Instaurer un cahier de texte de suivi des enseignements ;
- Recruter des PATS pour l'UFR ;
- Prendre des mesures tendant à améliorer le taux de soutenances en M2 ;
- Mieux entretenir les toilettes ;
- Mettre à jour les extincteurs ;
- Renforcer l'enseignement en ligne et développer l'enseignement bimodal ;
- S'autonomiser partiellement grâce aux ressources additionnelles que pourraient générer les fonctions de service ;
- Agrandir la bibliothèque et augmenter les ressources documentaires.

9. Proposition de décision :

Avis favorable pour l'accréditation du programme de licence de droit public économique de l'UFR des sciences économiques et sociales (SES) l'université Assane Seck de Ziguinchor.